

■ CARTE BLANCHE À...

Alain Bruguier

Président de Vent de colère (anti-éolien) qui pourfend le Grenelle 2 et « Borloo, Jouanno, Hulot, les mauvais génies de Sarkozy ».

L'éolien industriel, c'est l'imposture écologique.

L'énergie éolienne ne vise absolument pas à répondre aux besoins en période de pointe qui sont seuls satisfaits par des centrales thermiques à flamme (THF). L'électricité ne se stockant pas, à chaque instant la production doit s'ajuster à la consommation appelée par les clients.

Les éoliennes qui n'ont aucune puissance garantie - au sens de la sécurité d'approvisionnement - doivent donc être doublées, au plan national, par des centrales thermiques d'une capacité équivalente en réserve.

Pour l'aspect économique, deux contradictions essentielles : 1) - multiplication de projets inefficaces pour une électricité dont on n'a pas besoin ; 2) - l'éolien ne produit aucune richesse en France autre que des revenus financiers pour des investisseurs qui bénéficient déjà de défiscalisation.

Les éoliennes étant importées, le développement de la filière correspond à des emplois et de l'activité industrielle à l'étranger, donc à du déficit commercial.

C'est une subvention supplémentaire ponctionnée sur le budget de l'Etat, aux frais du contribuable et de la dette publique.

Quant aux nouvelles conditions d'implantation des éoliennes, contenues dans



Alain Bruguier

le projet de loi portant engagement national pour l'environnement dit « Grenelle 2 », contrairement à ce que les écologistes et parlementaires inféodés au Syndicat des Energies Renouvelables (SER), ont réussi à faire croire, elles sont facilitées au lieu d'être restreintes.

Toutefois, il convient d'attendre le vote, sans doute très prochain, du texte définitif par la commission mixte paritaire.

D'ores et déjà, la Lorraine, mais également les régions Champagne-Ardenne, Picardie, Nord-Pas-de-Calais, qui ont payé un lourd tribut avec des centaines d'éoliennes déjà installées et en corollaire l'atteinte à la qualité de vie et le massacre des paysages, doivent se préparer au pire. Sauf à organiser au plus vite la révolte.

Le vrai. — « Ma carrière dans le cinéma sera météorique ! » De Lionel Jospin, ex-candidat à l'élection présidentielle en 2002, arrivé à Cannes en tant qu'acteur du film « Le nom des gens ». Il interprète son propre rôle. Expérience, inédite pour un homme politique français ayant exercé la charge de Premier ministre. « Michel Leclerc m'a envoyé un scénario qu'il avait co-écrit en me disant "dedans vous devriez jouer car il y a un personnage qui est jospiniste et qui veut absolument vous rencontrer". J'ai trouvé l'idée singulière, elle m'a déconcerté. On s'est rencontrés avec Baya (Baya Kasmi, co-scénariste), ils m'ont convaincu et je me suis dit que si les acteurs du film, Jacques Gamblin, Sara Forestier et tous les autres étaient d'accord, eh bien j'acceptais. »

Viguer. — Christian Estrosi (UMP), ministre de l'Industrie, met son grain de sel dans la dispute sémantique sur une politique économique de "rigueur". Il préfère parler de "viguer" : « Nous sommes dans la vigueur, dans l'action ». Comme on lui faisait observer que ses collègues UMP, Alain Juppé ou Jean-François Copé, ne craignaient pas d'utiliser ce terme de rigueur pour évoquer les mesures anti-déficit annoncées par le Premier ministre il a rétorqué : « Ils se trompent, ils se trompent ».



Lionel Jospin, ancien Premier ministre. Photo Archives R.L.

Apéro à gauche... — Le jeune homme de 21 ans décédé jeudi à Nantes après l'apéro géant avait absorbé entre "10 à 15 verres d'alcool fort". Le député-maire PS de Nantes, Jean-Marc Ayrault, a déclaré : « Je demande au gouvernement l'organisation rapide d'une table ronde afin de rechercher et construire une réponse collective. » Pour « casser la spirale » de ces manifestations « qui conduira inévitablement à de nouveaux drames ».

Apéro à droite... — Le chef de file des députés UMP, Jean-François Copé, a déclaré : « Je crois que c'est un sujet national. » « Les fêtes géantes, c'est pas nouveau, la seule chose c'est que quand il y a un mort d'homme, quand il y a consommation massive de drogues et d'alcool, il y a un moment où il faut qu'on remette les choses à l'endroit », a-t-il ajouté.

Apéro en justice. — Le procureur de la République de Nantes, Xavier Ronsin, s'est indigné : « Quelle est la gloire ? Quel est le défi de réussir à se saouler ensemble, est-ce que l'exploit la prochaine fois ce sera de se saouler à 11 000, à 12 000 parce que Montpellier a fait 10 000 ? Est-ce que ce sera d'avoir deux morts au lieu d'un mort, d'avoir plus de comas éthyliques, plus d'accidents ? »



Jean-Marc Ayrault, député-maire de Nantes. Photo archives R.L.

■ REVUE DE COURRIER

la crise

■ PAROLES

Aux portefeuilles, citoyens

Rien n'y fait ! Certains lecteurs sont persuadés que le plus dur est à venir et que c'est le contribuable qui, encore une fois, devra subir les conséquences de la crise. Tout en réglant l'ardoise créée et laissée par l'Etat

La crise a bon dos. — Paul Sœhnlén de Volmerange-lès-Boulay exprime un sentiment fort répandu auprès de nos lecteurs. Avec cette impression — pour ne pas dire cette certitude — d'être les victimes d'un tour de vis gouvernemental. « Au nom de la crise, le gouvernement supprime, à tour de bras, les emplois dans la fonction publique. Bien entendu dans les basses classes. » se désole encore M. Sœhnlén.

Il fulmine d'autant plus que, selon lui, l'Etat ne s'appliquerait pas, à lui-même, les mesures qu'il imposerait aux particuliers : « Si l'on regarde de plus près, on peut constater une augmentation des secrétaires d'Etat, du salaire du président et des parlementaires. Tous prétendent vouloir servir leur pays. Or, il me semble que les avantages liés à leur statut (salaires, avantages, notes de frais) leur semblent plus importants. »

En victime expiatoire. Rémy

Hinschberger de Woippy fait dans la suggestion : « François Fillon a annoncé qu'il allait faire la chasse aux niches fiscales. Il y en a de grosses, de petites. Gageons que ce sont ces dernières qui vont être traquées (pourrions-nous continuer à déduire de nos revenus les dons faites aux associations caritatives par exemple ?). » Et de rappeler que « l'actuelle compagne de François Baroin, ministre du Budget, une actrice célèbre et riche, déclare ses revenus dans un paradis fiscal. Du coup, pas d'impôt à payer en France. Son compagnon va-t-il l'obliger à rapatrier ses « sous » en France ? »

Charge d'exemplarité

Il semblerait que cette dernière ait effectivement décidé de redevenir contribuable française. Ce qui ne change rien à la conclusion de M. Hinschberger : « Quand nos dirigeants de tous bords prendront-ils conscience que leur conduite doit

être exemplaire et qu'il ne peut y avoir de passe-droit ? »

Pour **Gabriel Louvois, par courriel**, « le grand problème pour ceux qui paient des impôts, est le découplage croissant entre ce qu'ils sortent de leur poche, et les bénéfices qu'ils en tirent. C'est de l'argent fourni sans échange, perdu, envolé... De nous parler de « solidarité », d'obligation morale, nous fera une belle jambe quand nous toucherons une retraite maigrelette alors que nos impôts en ont financé des dizaines. »

La crise stimulerait-elle l'individualisme ? M. Louvois n'en démord pas : « Vous serez soigné de la même façon que vous versiez une fortune à la sécu ou que vous bénéficiez de la CMU. » Il soutient : « Le constat fera mal à la pensée unique qui plonge ce pays dans l'abîme, mais il doit être fait : plus vous prenez de l'argent à ceux qui le produisent pour le donner à ceux qui ne font qu'en profiter,



Certains ont décidé de ne pas trop subir la crise. Ils ont multiplié les initiatives pour attirer le client avec des offres alléchantes.

Photo R.L.

plus vous créez de la pauvreté. »

Plus "léger", **Bernard Clais de Thionville** raille : « Bravo, l'euro baisse et nos industriels vont respirer ; le chômage pour-

rait baisser un peu. Seul l'orgueil de la Banque centrale européenne en prend un coup. Accessoirement, les touristes, qui partent en dehors de la zone euro, le regretteront. »

travail en milieu carcéral

■ POINT DE VUE

« Une énorme demande »

Avec la crise, le travail fait aussi défaut en milieu carcéral. François Korber, délégué général de l'association Robin des lois., part en ampagne tout en plaidant pour un embryon de droit du travail en prison.



François Korber : « Je souhaite qu'il y ait un embryon de droit de travail en prison. »

Crise et chômage sévissent jusque dans le milieu carcéral ?

Déjà, moins d'une personne sur cinq bénéficie d'un travail en maison d'arrêt. Pourtant, il y a une énorme demande. Comme l'activité économique s'est ralentie, il y a forcément peu de boulot pour le milieu carcéral. C'est d'ailleurs pourquoi Robin des lois lance un appel aux entreprises : « En cas de surcroît de travail, donc même si c'est du travail non pérenne, pensez aux gens de la prison, cela vous coûtera moins cher. »

La Loi d'airain de Badinter stipule qu'il ne faut pas obtenir des détenus ce que des gens libres n'ont pas. Autrement dit, comment réclamer du travail en prison alors que le chômage règne à l'extérieur ?

C'est fallacieux comme argu-

ment. Ce que cette loi d'airain ne dit pas c'est qu'en matière de travail, les détenus font du boulot qu'un entrepreneur ne pourra faire faire dans sa boîte ; sauf en payant les gens au smic. Or, est-ce normal de faire en prison un travail payé le tiers de ce qu'il serait à l'extérieur ? En plus, si ce travail s'arrête, le détenu ne touche aucune indemnité alors même que lorsqu'il travaille, il cotise à la CSG. Ne sombrons pas dans l'exploitation pure et simple d'une main-d'œuvre bon marché. Je souhaite qu'il y ait un embryon de droit de travail en prison.

Et quid de la loi pénitentiaire de 2009 qui fixe une obligation d'activité pour chaque détenu ?

Cette loi n'est pas appliquée. L'inactivité est très dure en prison. Là, il n'y a pas de Resto du cœur. Si vous n'avez pas

d'argent, si vos proches ne vous soutiennent pas financièrement, vous mourrez de faim. L'Administration consacre un peu plus de 3 € par jour pour nourrir un détenu. D'où des repas insuffisants, carencés. Il faut pouvoir se payer des compléments. En prison, tout s'achète. Le financement de la vie au quotidien, suppose, pour un détenu, avoir au moins 200 à 250 € par mois. Très peu l'ont. Le travail y est donc quelque chose d'essentiel pour pouvoir s'offrir des fruits, du jambon, des effets de toilettes, téléphoner à sa famille... Il y a donc une énorme demande de travail. Même si c'est du travail "idiot", mal payé, sans formation et sans qualification à la sortie : trier des oignons, plier des couronnes pour galettes des rois... Certains disent que c'est de l'exploitation. Certes, mais au moins ils ont du

travail. Ce n'est pas simple pour l'Administration : d'un côté il y a des détenus peu qualifiés et donc preneurs de ces travaux idiots ; de l'autre, il faut donner aux gens une formation, une qualification pour préparer leur sortie.

Et le travail comme vecteur d'une paix sociale en prison ?

En prison, le travail a un double rôle : se faire un peu d'argent pour y vivre un peu mieux ou préparer sa sortie ; occuper les détenus. On parle de suicide en prison. Les mauvaises pensées sont plus fortes lorsque l'on tourne en rond, sans rien faire. Le travail joue aussi sur le niveau de violence.

Propos recueillis par Malick DIA.

www.robindeslois.org
Tél. 06 65 40 28 72

■ OPINIONS

Nos chers TCRM

« Lundi, 3 mai, dans un bus de ligne 11, je vois une affiche annonçant une "Enquête de satisfaction" des TCRM. Enfin, après plus de vingt ans de fréquentation des bus de la ville, je vais pouvoir donner mon avis... Je demande au chauffeur comment faire pour participer à cette enquête : il ne sait pas ce que c'est. Rentré chez moi, peu avant 5 heures, j'appelle l'Espace Bus de la place de la République : on n'est pas au courant, mais on me conseille d'appeler le 03 87 31 00 88, ce que je fais. Voix féminine et, là aussi, ignorance totale. On me dit d'appeler le 03 87 76 31 11 ; je m'exécute et, surprise, la personne qui répond est la même qu'au numéro précédent ! Il me faut, me dit-elle, refaire le 03 87 31 00 88 et demander M. D... Entendu. "Allô, pourrais-je parler à Monsieur D... ? - Monsieur D... ? Connais pas..."

Finale, après beaucoup d'hésitations, de silences, de musiquettes et, sans doute, en désespoir de cause, je suis invité à donner mon numéro de téléphone. J'obéis... (avec) comme l'impression que les TCRM n'ont pas du tout envie de connaître l'avis de leurs clients. Et ils doivent bien savoir pourquoi.

L'enquête fantôme est terminée et, à ce jour, je n'ai reçu aucun appel des TCRM. Heureusement, un nouveau directeur arrivé récemment a étalé dans le R.L. sa satisfaction et celle de l'ensemble des voyageurs de ses lignes... sans jamais les consulter. »

C.M. par courriel.

Le Neuf en Europe

« Il y a 60 ans, des hommes courageux comme Jean Monnet et Robert Schuman ont su préparer l'Europe à la paix. Quelle audace pour notre compatriote Robert Schuman d'avoir su préconiser, dans sa déclaration du 9 mai 1950, la "réconciliation franco-allemande, comme condition indispensable de la paix en Europe et dans le monde" ! [...] L'anniversaire des 60 années de réconciliation et de paix, les évènements de Metz et de Verdun ont voulu nous la faire célébrer, par une manifestation, européenne ambitieuse, pendant trois jours. Plus de deux cents personnes motivées y ont participé de manière constante. La visite de Douaumont leur a fait sentir la cruauté absurde de la guerre. Scy-Chazelles, avec la maison de Robert Schuman leur a fait respirer l'air combien plus vivifiant de la paix.

Des conférences, animées par des femmes et des hommes engagés dans la construction de l'unité européenne les ont fait réfléchir aux conditions efficaces d'un vivre ensemble sur notre continent [...] Les célébrations selon la liturgie anglicane, catholique et orthodoxe nous ont fait prier pour la paix et l'unité, en Europe et dans le monde, d'autant plus que le père de l'Europe affirma "avoir puisé dans sa foi chrétienne" les forces et les convictions de son engagements. Les pères fondateurs de l'Europe nous ont laissé un héritage précieux. A nous d'en être aujourd'hui les authentiques héritiers. Voilà à quel nouvel élan les évènements et les autres organisateurs du "Neuf en Europe" voulaient nous convier. »

Abbé Bernard Mick, Séminaire à Metz.

Un procès fort plaisant

« La cour de justice de la République s'est montrée d'une bienveillance exemplaire envers Charles Pasqua accusé, "de détournements de fonds au préjudice d'une société sous tutelle ; agrément d'exploitation accordé à un casino au profit d'un membre de sa famille et pot-de-vin soustrait au groupe GEC Alsthom", en statuant à l'issue des débats : la relaxe pour le premier délit, relaxe pour le second et remise gracieuse de peine pour le troisième ! Le parquet a estimé que la charge de ministre de l'Intérieur occupée en son temps par Pasqua, bien loin d'ajouter au déshonneur et au scandale, ainsi que le supposait le citoyen naïf, a compté comme élément à décharge. Pour être plus précis : la justice ne porte pas le même regard sévère sur le grand serviteur de l'Etat qui a fauté que sur l'escroc ordinaire ! De plus, a rajouté la cour, "le grand âge" de cet inculpé de marque, lequel fête aujourd'hui avec le sourire et en toute impunité ses 80 ans, a ému si profondément le jury que décision a finalement été prise de dispenser le prévenu de toute peine. Les occasions de rire sont rares, ce procès en est une à ne pas manquer ! »

Marie-Thérèse Melard de Moyeuve-Grande.

La suite du courrier à lire sur le site
www.republicain-lorrain.fr

Cendres et sous

Une petite société islandaise, qui vend sur Internet des cendres du volcan en éruption Eyjafjöll, rencontre un vif succès. Les commandes proviennent de plus de 130 pays. Parmi divers produits de l'île, la boutique en ligne nammi.is, propose depuis une dizaine de jours, un bocal de 160 grammes de cendres volcaniques pour 3 900 couronnes islandaises (23,80 €), dont les profits sont reversés à une œuvre caritative.

"Tout a commencé lorsqu'un de nos clients étrangers, un collectionneur, nous a demandés si nous pourrions aller lui chercher de la cendre du volcan. J'ai tout de suite pensé que c'était une idée formidable", a déclaré à l'AFP le patron du site Internet.

Un site qui a reçu près d'un million de visites depuis le lancement de l'offre.

■ LA PHOTO



Non, ce funambule ne tente pas le diable en évoluant entre ciel et terre. Mais peut-être s'en remet-il à la grâce divine en évoluant entre les deux tours de l'église Saint Maximin de Thionville. Là-bas, vient de se boucler la 2e édition du festival Pistes nouvelles. Photo Julio PELAEZ

Triste 8 Mai

Je m'étonne et je regrette que la célébration du 65e anniversaire du 8 mai 1945 ait été cette année insuffisante et même en recul sur celle des années passées. L'ouverture de bien des magasins a été autorisée dans la région messine [...] Plus que jamais, il ne faut pas oublier les ravages causés par l'idéologie nazie et les énormes difficultés rencontrées pour la combattre. Paul Berger, par courriel.

Pour nous écrire

Par courrier : Le Republicain Lorrain Page Forum 57777 Metz CEDEX 9. Par E-mail : forum@republicain-lorrain.fr

Pour être publiés, vos courriers doivent mentionner vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone.

Si vous souhaitez garder l'anonymat, seules vos initiales apparaîtront. Important : chaque texte ne devra pas excéder 20 lignes dactylographiées. Etant donné l'abondance du courrier, la rédaction se réserve le droit de ne publier que les passages les plus significatifs.

■ COUP D'ŒUIL

Désarmant

« Et si le 14 juillet, on remplaçait le défilé militaire, fort coûteux, par un festival folklorique, où se manifesteraient des groupes venus des différentes provinces de France, à la manière de la magnifique parade celtique de Quimper ? L'armée n'est peut-être plus le symbole essentiel de notre pays. Elle évoque plutôt les pages sombres de notre passé. Pourquoi défilent, en exhibant des engins de mort comme sur la Place Rouge ? Plus aucune nation ne menace notre patrie [...] Des chants, de la musique populaire, des expressions de joie et de fraternité évoqueraient peut-être davantage un reflet de l'identité nationale. Et plutôt que de convier à une coûteuse « garden-party », les plus favorisés (pas toujours les plus méritants), pourquoi ne pas inviter la France profonde à participer à la fête et à découvrir notre belle capitale ? » Bernard Klotz, de Corcelette.

Affligeant

« Quel triste spectacle viennent de nous livrer les Grecs, assorti d'une violence inouïe, provoquant la mort de trois individus. Ces incidents mettent ostensiblement en relief les conséquences désastreuses, portant gravement préjudice à la parité de l'euro, du non-respect des règles édictées par les autorités européennes. Seule une harmonisation minutieuse des politiques économiques et fiscales de la zone euro, juste répondant du pouvoir monétaire à consolider une monnaie fortement ébranlée par ces déficits budgétaires au bord du précipice. D'où l'impérieuse nécessité de corroborer toute velléité susceptible de remédier à cet état de fait. » Marie-Thérèse Reno, Réding